

DEPARTEMENT DES ALPES MARITIMES - RAPPORT N° 21

POLITIQUE SPORT ET JEUNESSE - SUBVENTIONS DIVERSES

RESUME SYNTHETIQUE DU RAPPORT

Ce rapport a pour objet d'approuver :

- une nouvelle répartition de subventions de fonctionnement et d'investissement destinées aux associations et organismes œuvrant dans le domaine du sport et de la jeunesse et de signer les conventions y afférent ;
- les conventions à passer avec les bases et clubs nautiques dans le cadre du dispositif Voile scolaire ;
- le versement de primes individuelles pour les jeunes sportifs du département âgés de 11 à 16 ans champions de France qui deviendront Ambassadeurs du Sport 06 ;
- l'octroi de primes individuelles pour les sportifs de haut niveau du secteur Voile et les sportifs médaillés lors de championnats internationaux ;
- les conventions de mise à disposition de cinq joëlettes adaptées à la pratique de la randonnée par les personnes handicapées ;
- quatre conventions d'accueil d'enfants en groupes, en séjours de vacances à l'école départementale de la mer Jean-Pierre Dick, à passer avec le Lions Club de la Vésubie, ainsi qu'avec la commune de Colomars, les comités d'entreprises Pro BTP et CAF 06.

TABLEAU FINANCIER

Politique	Programme	N°AP/AE	AP/AE votés (en €)	Chapitre	Crédits votés (en €)	Engagé (en €)	Engagement Proposé (en €)
Sport et Jeunesse	Subventions Sportives			933	6 223 300,00	5 501 480,20	243 680,00
Sport et Jeunesse	Subventions Sportives	2015/1	500000			178 342,00	205 842,00

I. SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ORGANISMES ET ASSOCIATIONS SPORTIFS

Lors de l'adoption du budget primitif 2015, l'assemblée départementale a voté une enveloppe de crédits destinée au tissu sportif dans le cadre du programme « Subventions sportives ».

Par délibération du 13 février 2015, la commission permanente a décidé l'octroi de subventions en faveur de certains organismes pour un montant total de 5 137 860 €. Cependant, plusieurs dossiers de subventions de fonctionnement n'ont pu être examinés lors de cette commission.

Il vous est proposé d'accorder aux associations œuvrant dans le domaine du sport et de la jeunesse les subventions récapitulées dans le tableau joint en annexe, pour une somme globale s'élevant à 201 130 €.

Il convient d'approuver par ailleurs les conventions et conventions types (les tableaux de variables sont joints en annexe) à intervenir avec certains organismes, en application de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et du décret du 6 juin 2001 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques, précisant l'obligation de conclure une convention pour les subventions dont le montant annuel dépasse la somme de 23 000 € ou pour les opérations qui nécessitent une contractualisation et d'en autoriser la signature.

II. SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT AUX ORGANISMES ET ASSOCIATIONS SPORTIVES

Il est proposé d'accorder aux associations et organismes œuvrant dans le domaine du sport et de la jeunesse ou opérant dans le domaine des œuvres sociales de jeunesse et de vacances, les subventions d'investissement récapitulées dans le tableau joint en annexe, dont le montant global s'élève à 205 842 €.

III. VOILE SCOLAIRE

Le Département finance des heures d'enseignement collectif de voile dispensées aux collégiens dans le cadre de l'E.P.S. (Éducation physique et sportive) par les moniteurs des bases nautiques conventionnées.

Il est proposé d'autoriser la signature des conventions pour l'année scolaire 2015-2016 à intervenir avec les gestionnaires des bases et clubs nautiques accueillant des collégiens dans le cadre de la voile scolaire et dont les projets sont joints en annexe.

IV. AMBASSADEURS DU SPORT 06

Le Département souhaite valoriser la jeunesse des Alpes-Maritimes en récompensant les jeunes sportifs champions de France et potentiellement promis à un bel avenir, au travers d'un partenariat sportif.

Chaque jeune retenu, qui répond aux conditions d'éligibilité devient un Ambassadeur du Sport 06 et bénéficie, dans le cadre d'une charte d'engagement, d'une récompense d'un montant de 200 €, quel que soit le nombre de titres de Champion de France obtenu.

Les conditions pour être Ambassadeurs du Sport 06 sont les suivantes :

- être né entre le 01/01/1999 et le 31/12/2004 compris ;
- avoir obtenu au minimum un titre de Champion de France d'une discipline affiliée par le Ministère en charge des sports durant l'année civile (sport individuel ou collectif) ;
- être licencié dans un club du 06 ;
- être domicilié dans le 06 ;
- être scolarisé.

Il vous est proposé d'octroyer les primes individuelles aux 12 jeunes sportifs champions de France et figurant dans le tableau joint en annexe, pour un montant global de 2 400 €.

V. PRIMES INDIVIDUELLES AUX SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

Il est proposé d'octroyer les primes individuelles :

- aux 19 sportifs de haut niveau du secteur Voile, licenciés dans le département et listés dans le tableau joint en annexe pour un montant global de 28 000 € ;

- aux 15 sportifs de haut niveau, licenciés dans le département et médaillés lors de championnats internationaux pour un montant global de 12 150 €, présentés dans le tableau joint en annexe précisant la liste des bénéficiaires.

VI. MISE A DISPOSITION DE JOEULETTES

Le Conseil départemental souhaitant favoriser la pratique sportive des personnes handicapées, a acquis cinq joëlettes adaptées à la pratique de la randonnée par ce public.

Pour une utilisation optimale, elles sont mises à disposition de cinq associations qui acceptent d'en gérer le planning d'utilisation.

Il vous est proposé d'autoriser la signature des conventions permettant la réalisation effective et totale de ce projet.

VII. ECOLES DEPARTEMENTALES DE NEIGE ET D'ALTITUDE, ET DE LA MER

Des communes, des associations sportives ou culturelles et des comités d'entreprise peuvent acheter un contingent de places dans les écoles départementales en fonction de la disponibilité. Afin d'officialiser ce partenariat, des conventions dont les projets sont joints en annexe, sont signées avec chacune d'elles.

Il convient ainsi d'autoriser la signature des conventions fixant les modalités d'accueil des enfants en groupe avec le Lion's Club de la Vésubie, la commune de Colomars, et les comités d'entreprises Pro BTP et CAF 06.

En conclusion, je vous propose :

1°) Concernant les organismes et les associations sportifs :

Au titre des subventions de fonctionnement :

- d'attribuer au titre de l'année 2015, les subventions de fonctionnement en faveur du sport et de la jeunesse détaillées dans le tableau joint en annexe, dont le montant global s'élève à la somme de 201 130 € ;
- d'autoriser le président du Conseil départemental à signer, au nom du Département :
 - les conventions s'y rapportant dont les projets types sont joints en annexe, à intervenir avec les bénéficiaires listés dans les tableaux également joints en annexe ;
 - les conventions et avenants, dont les projets sont joints en annexe, à intervenir avec l'association sportive Vallauris Golfe-Juan, l'Azuréo club Golfe-Juan Vallauris, le Groupement sportif des employés métropolitains, l'association Volley-ball stade laurentin et le Lutte Club de Nice ;

Au titre des subventions d'investissement :

- d'attribuer au titre de l'année 2015, les subventions d'investissement en faveur du sport et de la jeunesse détaillées dans le tableau joint en annexe, dont le montant global s'élève à la somme de 205 842 € ;

2°) Concernant la voile scolaire :

- d'approuver les termes des conventions dont les projets et le projet type sont joints en annexe, définissant les modalités de versement de l'aide départementale et les conditions de réalisation des séances de voile scolaire dispensées aux collégiens pendant l'année scolaire 2015-2016 ;
- d'autoriser le président du Conseil départemental à signer, au nom du Département, lesdites conventions à intervenir avec les bases et structures nautiques, dont la liste est jointe en annexe, ainsi qu'avec la Base nautique de Menton et les communes de Cagnes-sur-Mer, Mandelieu-La Napoule et Roquebrune-Cap-Martin ;

3°) Concernant les Ambassadeurs du Sport 06 :

- d'attribuer au titre de l'année 2015, les primes individuelles aux 12 jeunes sportifs champions de France et figurant dans le tableau joint en annexe, pour un montant global de 2 400 € ;

4°) Concernant les primes individuelles aux sportifs de haut niveau :

- d'attribuer au titre de l'année 2015 les primes individuelles :
 - aux 19 sportifs de haut niveau du secteur Voile, licenciés dans le département et listés dans le tableau joint en annexe, pour un montant global de 28 000 € ;

- aux 15 athlètes licenciés dans le département et médaillés lors de championnats internationaux, pour un montant global de 12 150 €, dont le détail est joint en annexe ;
 - d'autoriser le président du Conseil départemental à signer, au nom du Département, les conventions, dont le projet type est joint en annexe, à intervenir avec les 19 sportifs de haut niveau du secteur Voile ;
- 5°) Concernant la mise à disposition à des associations de cinq joëlettes adaptées à la pratique de la randonnée par les personnes handicapées :
- d'autoriser le président du Conseil départemental à signer, au nom du Département, les conventions de mise à disposition de ces équipements à intervenir avec les associations Chemin des Sens, Trail pour tous, l'association des paralysés de France des Alpes-Maritimes, le Club alpin français de Nice-Mercantour et l'association Osons la différence, dont les projets sont joints en annexe ;
- 6°) Concernant les écoles départementales de neige, d'altitude et de la mer :
- d'approuver les termes des conventions fixant les modalités d'accueil des enfants en groupe à l'école départementale de la mer Jean-Pierre Dick à Saint-Jean-Cap-Ferrat durant les vacances scolaires ;
 - d'autoriser le président du Conseil départemental à signer, au nom du Département, lesdites conventions, dont les projets sont joints en annexe, à intervenir avec le Lions Club de la Vésubie pour la période du 6 au 17 juillet 2015, et la commune de Colomars et les Comités d'entreprise Pro BTP et CAF 06 pour la période du 19 au 26 octobre 2015 ;
- 7°) de prélever les crédits nécessaires sur les disponibilités du chapitre 933, programme « Subventions sportives », et du programme « Subventions sportives » du budget départemental de l'exercice en cours.

Je prie la commission permanente de bien vouloir en délibérer.

Le Président

Liste des subventions de fonctionnement

BENEFICIAIRE	OBIET	COMMUNE	MONTANT (en
Association de promotion et professionnalisation de l'animation sportive et culturelle des Alpes-Maritimes	Fonctionnement OSJV	Cagnes-sur-Mer	2 500
Association municipale sports et loisirs de Levens	Fête du cheval	Levens	10 000
Association sportive automobile de Grasse	Rallye	Grasse	5 000
Association sportive de Vallauris Golfe Juan	Fonctionnement	Vallauris	4 000
Association Sportive Menton Handball	Fonctionnement	Menton	2 580
Association Sportive Vence Football	Fonctionnement	Vence	3 350
Association Trail du Cro	Trail du Cro	Menton	1 000
Association Triathlon des mers	Triathlon des mers à Cannes	Cannes	1 000
Association Trophée Pasqui	Régates de Nice Villefranche sur Mer - Trophée Pasqui	Nice Villefranche sur Mer	29 000
Association Valentin Haüy Nice-Sport	Fonctionnement	Nice	1 750
Association XPERIENCE	X Man 06	Saint Martin Vésubie	2 000
Azuréa Club de Vallauris Golfe Juan	Fonctionnement	Vallauris	2 000
Base Nautique Théoule	Fonctionnement	Théoule-sur-Mer	700
Bowling Club AMF de Nice	Fonctionnement	Nice	1 000
Cannes Echecs	Open international de Cannes	Cannes	3 000
Cavigal Nice sport football	Tounoi des jeunes du Cavigal	Nice	3 500
Centre Régional Information Jeunesse	Fonctionnement OSJV	Nice	6 650
Cercle Athlétique de Peymeinade Football	Fonctionnement	Peymeinade	3 495
Cercle d'Escrime de Grasse	Fonctionnement	Grasse	1 500
Club Alpin Français Nice Mercantour	Alpi ski Mercantour 2015 : challenge Victor de Cessole Prom Gelas	Saint Martin Vésubie	2 000
Club des sports d'Auron	Championnat de France de ski U14	Saint Etienne de Tinée	5 000
Comite départemental de danse	Fonctionnement	Grasse	1 000
Comite départemental de la 2F Open-JS 06	Fonctionnement	Cagnes-sur-Mer	500
Comite départemental de la retraite sportive	Fonctionnement	Saint-Laurent-du-Var	1 000
Comité départemental de volley-ball	Les volleyades 2015	Cannes	5 000
Dojo Azuréen Judo	Fonctionnement	Nice	895
Dojo de Saint André	Fonctionnement	Saint-André-de-la-Roche	1 000
École d'Arts Martiaux Patrick Delarue Nice Côte d'Azur	Fonctionnement	Nice	5 630
Ecole Hoang Nam Antibes	Grande nuit des arts martiaux	Antibes	2 000
Groupement Sportif des Employés Métropolitains	Fonctionnement	Nice	11 000
Gymnaste Club de Mandelieu La Napoule	Fonctionnement	Mandelieu-la-Napoule	3 500
Gymnastique Volontaire "Lou Casteu"	Fonctionnement	Nice	175
Judo Club du Bar sur Loup	Fonctionnement	Bar-Sur-Loup	2 320
Ligue Côte d'Azur de volley-ball	Tournoi Beach master U 20	Mandelieu-la-Napoule	2 000

Liste des subventions de fonctionnement

Lutte club de Nice	Fonctionnement	Nice	5 000
Lutte club de Nice	Challenge Deglane	Nice	6 000
Nice Acropolis Sports Bowling Club	Fonctionnement	Nice	750
Nice Olympic Lutte Côte d'Azur	Fonctionnement	Nice	2 675
Olympic Nice natation	Matches de qualifications pour les Championnats d'Europe de water polo féminin	Nice	2 000
Olympique Suquetan Cannes Croisette	Fonctionnement	Cannes	2 315
Scouts et Guides de France - groupe Paul VI	Financement d'un projet de compagnons : voyage humanitaire au népal	Valbonne	500
Shogun Nice	Fonctionnement	Nice	735
Ski Club d'Antibes	Fonctionnement	Antibes	1 500
Taekwondo Azur Sport	Fonctionnement	Nice	4 300
Tennis Club de Mougins	Fonctionnement	Mougins	5 015
Tennis Club Municipal de Biot	Fonctionnement	Biot	8 790
Tennis Club Municipal de Cabris	Fonctionnement	Cabris	3 160
Union des Sociétés niçoises de Basket-ball	Tournoi international féminin Laure ECARD	Nice	5 000
Union Sportive de Cagnes Escalade	Fonctionnement	Cagnes-sur-Mer	5 000
Union Sportive de Pégomas section Cyclisme	Fonctionnement	Pégomas	915
Union sportive de Villefranche full contact	Organisation d'un combat	Villefranche-sur-Mer	2 500
Union sportive ouvrière athlétique club	Les Jeux des jeunes 06	Nice	1 000
Vélo Club de Breil sur Roya	Fonctionnement	Breil-sur-Roya	930
Volley Ball Stade Laurentin	Fonctionnement	Saint Laurent-du-Var	14 000
Yacht club de Beaulieu	Championnat de France de classe 1 mètre international (IMOA)	Beaulieu-sur-Mer	2 000
TOTAL			201 130

CONVENTIONS TYPES - MANIFESTATIONS - LISTE DES VARIABLES

ASSOCIATION SUBVENTIONNEE	ADRESSE	OBJET	MONTANTS (en €)			PRENOM-NOM DU PRESIDENT
			MONTANT TOTAL	1er versement	2ème versement	
Association municipale sport et loisirs de Levens	7 rue de la République BP8- 06670 LEVENS	Fête du cheval	10 000	6 000	4 000	Rolande REVERTE
Association Trophée PASQUI	18 quai de la corderie, 06230 VILLEFRANCHE- SUR-MER	Régates de Nice Villefranche sur Mer - Trophée Pasqui	29 000	17 000	12 000	Gilbert PASQUI

ASSOCIATION SUBVENTIONNEE	ADRESSE	OBJET	MONTANTS (en €)		PRENOM-NOM DU PRESIDENT
			versement global		
Association Sportive Automobile de Grasse	6 boulevard du Jeu de ballon 06130 GRASSE	56ème édition du Rallye fleurs et parfums	5 000		Rémi TOSELLO
Cannes Echecs	11-13 avenue Saint-Louis 06400 CANNES	Open international de Cannes	3 000		Yoann RAYNAUD
Cavigal Nice sport football	1 rue Louis Genari	Tounoi des jeunes du Cavigal	3 500		Jean-Pierre REBEUH
Club des sports d'Auron	La Lugièrè avenue Malhira AURON 06660 SAINT ETIENNE DE TINEE	Championnat de France de ski U14	5 000		Gilbert BARBIER
Comité départemental de volley-ball	Maison régionale des sports 809 boulevard des écureuils 06210 MANDELIEU LA NAPOULE	les volleyades 2015	5 000		Eric TANGUY
Union des Sociétés niçoises de Basket- ball	64 avenue Cyrille Besset 06100 NICE	Tournoi international féminin Laure ECARD	5 000		Norbert SAHAKIAN